



L'an deux mille vingt, le quinze juillet deux mille vingt, à 18:00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire**.

Étaient présents : Dominique CAP, Patricia HENAFF, Romain ABGRALL, Jean-Jacques ANDRE, Nathalie BATHANY, Aude BURGER-CUZON, Michel CORRE, Brigitte DENIEL, Flora GALAND, Sylvain GANGLOFF, Gwenaëlle GOUENNOU, Pascal JEULAND, Rémy JEZEQUEL, Yvan LACHUER, Raymond-Jean LAURET, Kristen LE BLEIS, Haoua LE GALL, Stéphane LE GALL, Marlène LE MEUR, Claire LE VOT, Olivier LEBOSQUAIN, Françoise LOUEDEC, Julie MERCIER, Stéphane MICHEL, David MOAN, Bernard NICOLAS, Claudine ORVOEN, Stéphane PERON, Damien RIVIER, François THOUROUDE, Jean-Paul TOULLEC

Étaient représentés : Catherine BOTHUAN, Françoise MORVAN

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier LEBOSQUAIN

2020-07-01 Approbation du compte de gestion 2019 : Budget principal

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour le « budget principal » pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 29 |
| Conseillers représentés..... | 1 |
| Ayant voté pour..... | 24 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 6 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Mmes LE VOT et BATHANY sont absentes. Mmes LE MEUR et LE BLEIS et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et PERON ne prennent pas part au vote.

➤ Arrivée de Mme Claire LE VOT à 18h12 et de Mme Nathalie BATHANY à 18h15.

2020-07-02 Vote du compte administratif 2019 : Budget Principal

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal adoptent le Compte Administratif 2019.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 24 |
| Ayant voté contre..... | 2 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 7 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote. Le groupe majoritaire vote pour, Mme BURGER-CUZON et M. LE GALL votent contre, Mmes LE MEUR et LE BLEIS et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et PERON ne prennent pas part au vote.

2020-07-03 Affectation définitive du résultat 2019 : Budget principal

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'affecter définitivement la somme de **1 252 965,96 euros** au financement de la section d'investissement, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » et de reprendre le déficit d'investissement de **1 076 418.31 euros** au compte 001 « résultat d'investissement reporté ».

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-04 Approbation du compte de gestion 2019 : Budget annexe du Port de Lauberlac'h - Four à Chaux

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le Compte de Gestion du budget annexe du « Port de Lauberlac'h – Four à Chaux » pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 27 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 6 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Le groupe majoritaire, Mme BURGER-CUZON et M. LE GALL votent pour, Mmes LE MEUR et LE BLEIS et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et PERON ne prennent pas part au vote.

**2020-07-05 Vote du Compte Administratif 2019 : Budget annexe du Port de Lauberlac'h - Four à Chaux**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le Compte Administratif 2019 du budget annexe du « Port de Lauberlac'h- Four à Chaux », joint en annexe.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 26 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 7 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote. Mmes LE MEUR et LE BLEIS et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et PERON ne prennent pas part au vote.

2020-07-06 Affectation définitive du résultat 2019 : Budget Annexe du Port de Lauberlac'h - Four à Chaux

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement en totalité au financement de la section d'investissement, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » et d'affecter l'excédent de la section d'investissement en totalité au financement de la section d'investissement au compte 001 « Résultat d'investissement reporté ».

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**2020-07-07 Approbation du compte de gestion 2019 : Budget de la RAF du Port du Tinduff**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le Compte de Gestion du budget de la régie à autonomie financière du « Port du Tinduff » pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 27 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 6 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Mmes LE MEUR et LE BLEIS et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et PERON ne prennent pas part au vote.

2020-07-08 Vote du compte administratif 2019 : Budget de la RAF du Port du Tinduff

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le Compte Administratif 2019 du budget de la régie à autonomie financière du « Port Tinduff », joint en annexe.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 26 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 7 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote. Mmes LE MEUR et LE BLEIS et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et PERON ne prennent pas part au vote.

2020-07-09 Affectation définitive du résultat 2019 : Budget de la RAF du Port du Tinduff

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement de **2 854.33 €** au financement de la section d'investissement, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés », et d'affecter l'excédent de la section d'investissement de **28 750.31 €** en recettes de la section d'investissement, au compte 001 « Résultat d'investissement reporté ».

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.****2020-07-10 Approbation du compte de gestion 2019 : Lotissement de Kerdrével**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal d'approuvent le Compte de Gestion du Trésorier pour le budget annexe du « lotissement de Kerdrével » pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 27 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 6 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Mmes LE MEUR et LE BLEIS et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et PERON ne prennent pas part au vote.

2020-07-11 Vote du compte administratif 2019: Lotissement de Kerdrével

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal adoptent le Compte Administratif 2019 du budget annexe « Lotissement de Kerdrével », joint en annexe.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 26 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 7 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote. Mmes LE MEUR et LE BLEIS et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et PERON ne prennent pas part au vote.

2020-07-12 Affectation définitive du résultat 2019 : Lotissement de Kerdrével

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement de **1 278 276,44 €** au compte 002 - « Résultat de fonctionnement reporté », et de reprendre le déficit d'investissement de **1 215 037,76 €** au compte 001 - « résultat d'investissement reporté ».

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**2020-07-13 Approbation du compte de gestion 2019: Lotissement de Goarem An Eol**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le Compte de Gestion du Trésorier pour le budget annexe « Lotissement de Goarem An Eol » pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 27 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 6 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Mmes LE MEUR et LE BLEIS et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et PERON ne prennent pas part au vote.

2020-07-14 Vote du compte administratif 2019 : Lotissement de Goarem An Eol

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal d'adoptent le Compte Administratif 2019 du budget annexe « Lotissement de Goarem An Eol », joint en annexe.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 26 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 7 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote. Mmes LE MEUR et LE BLEIS et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et PERON ne prennent pas part au vote.

**2020-07-15 Affectation définitive du résultat 2019: Lotissement de Goarem An Eol**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement de **115 483,50 €** au compte 002 – « Résultat de fonctionnement reporté », et de reprendre le déficit d'investissement de **235 907,53 €** au compte 001 – « Résultat d'investissement reporté ».

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-16 Budget principal - Décision modificative N°1 - 2020

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent la décision modificative n°1 du budget principal 2020 telle que présentée.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 25 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 1 |
| N'ayant pas pris part au vote | 7 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire vote pour, Mmes LE MEUR, LE BLEIS et BURGER CUZON et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et LE GALL ne prennent pas part au vote, M. PERON s'abstient.

2020-07-17 Budget annexe lotissement Kerdrevel - Décision modificative N°1 - 2020

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent la décision modificative n°1 du budget annexe lotissement Kerdrevel 2020 telle que présentée.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 27 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 6 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Mmes LE MEUR, LE BLEIS et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et PERON ne prennent pas part au vote.

2020-07-18 Budget RAF - Port du Tinduff - Décision modificative N°1 - 2020

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent la décision modificative n°1 du budget de la RAF du Port du Tinduff 2020 telle que présentée.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 25 |
| Ayant voté contre..... | 2 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 6 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire vote pour, Mme BURGER-CUZON et M. LE GALL votent contre, Mmes LE MEUR, LE BLEIS et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et PERON ne prennent pas part au vote.

2020-07-19 Admission de créances en non valeur

Le rapporteur fait savoir que le Trésorier de Daoulas a présenté plusieurs demandes d'admission en non-valeur de créances. Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent l'admission en non-valeur de ces créances pour la somme totale de 48.10 €.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.



2020-07-20 Attribution de subventions exceptionnelles

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal accordent les subventions exceptionnelles suivantes : 50,00 € pour l'unité d'enseignement « La maison des différences » et 110,00 € pour l'association Mini-Mômes.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-21 Subvention exceptionnelle de démarrage - Association La MAM'Rinière

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'accorder à l'association La MAM'Rinière une subvention exceptionnelle de démarrage d'un montant de 3 000€, et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-22 Exonération des droits de place des exploitants des terrasses de café et restaurants

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'exonérer totalement les droits de place et de terrasse dus par les bénéficiaires pour l'année 2020.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-23 Annulation de loyers au profit de l'AEP DIWAN PLOUGASTELL en raison de la crise sanitaire

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver l'annulation des loyers des mois de mai et juin, pour un montant total de 1300 €, et d'autoriser le Maire à signer le projet d'avenant.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-24 Concours "Mystère Champollion" : Attribution de la dotation

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, conformément au règlement de participation, décident d'allouer une enveloppe financière de 2.000 euros à l'opération et de la répartir entre les gagnants, à savoir : 1.000,00 euros à M. TOUDIC et 1.000,00 euros à MM. FALIGOT et ROBET, et d'autoriser le maire à signer les pièces nécessaires et engager les crédits correspondants.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 28 |
| Ayant voté contre..... | 2 |
| S'étant abstenu..... | 3 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire, Mme LE BLEIS et MM RIVIER et PERON votent pour, Mme LE MEUR et M. JEZEQUEL vote contre et Mme BURGER-CUZON et MM MOAN et LE GALL s'abstiennent.



2020-07-25 Indemnités versées au Maire, aux adjoints, aux conseillers délégués, aux conseillers municipaux

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

Article 1 : L'enveloppe utilisable pour les indemnités de fonction des élus est calculée sur la base de l'indemnité maximale pouvant être allouée dans la strate démographique de Plougastel, au Maire au taux de 90 % et à 9 adjoints au taux maximal de 33 % pour les Adjoints au Maire,

Article 2 : Notre commune étant attributaire de la dotation de solidarité urbaine au cours de l'un, au moins, des trois exercices précédents, les indemnités de fonction sont votées dans les limites correspondant à l'échelon immédiatement supérieur à celui de la population de la commune, soit en l'espèce, par rapport à la strate de 20 000 à 49 999 habitants,

Article 3 : Le volume de ces indemnités (enveloppe de base + majorations) ainsi déterminées, fait l'objet d'une répartition individuelle entre le Maire, chaque Adjoint au Maire, chaque Conseiller Délégué, et chaque Conseiller Municipal, selon les taux indiqués dans la présente délibération et conformément au tableau joint, en application de l'article L 2123-20-1 du C.G.C.T,

Article 4 : Ces mesures sont applicables à compter du : 28 juin 2020, pour les Conseillers municipaux ; 4 juillet 2020, pour le Maire et les Adjoints ; du caractère exécutoire des arrêtés de délégation, pour les Conseillers Délégués.

Article 5 : Ces indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 26 |
| Ayant voté contre..... | 7 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire et M PERON votent pour, Mmes LE MEUR, LE BLEIS et BURGER CUZON et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et LE GALL votent contre.

2020-07-26 Exercice du droit à la formation des élus

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

Article 1 : d'approuver les orientations données au droit à la formation des élus telles que présentées.

Article 2 : de charger le Maire de mettre en œuvre l'ensemble de ces modalités pratiques dans le respect de ces orientations.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-27 Commission communale N°1 - Finances , Administration générale et économie : création et désignation des membres

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- de créer au sein du conseil municipal, une commission municipale dite n°1 intitulée « Finances, Administration générale et économie » dont les missions portent de manière globale sur les 4 actions suivantes : comptabilité & budget (tous les actes de gestion budgétaire, financière et comptable portant sur toutes les compétences de la Collectivité)/ressources humaines (gestion du personnel communal, comité technique paritaire...)/population (état civil, élections, cimetières, recensement...)/développement économique
- de désigner les 11 membres suivants, selon le principe de la représentation proportionnelle :

| Liste D. CAP | Liste D. MOAN | Liste S. PERON |
|---------------------|------------------|----------------|
| Bernard NICOLAS | David MOAN | Stéphane PERON |
| Patricia HENAFF | Stéphane LE GALL | |
| Yvan LACHUER | | |
| Michel CORRE | | |
| Raymond-Jean LAURET | | |
| Julie MERCIER | | |
| Sylvain GANGLOFF | | |
| Stéphane MICHEL | | |

- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote

| | |
|--------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Nombre de bulletins dans l'urne..... | 33 |
| Bulletins blancs..... | 0 |
| Bulletins nuls..... | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 33 |



Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-28 Commission communale n°2 - Action sociale, Enfance et Jeunesse : création et désignation des membres

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- de créer au sein du conseil municipal, une commission municipale dite n°2 intitulée « Action sociale, Enfance et Jeunesse » dont les missions portent de manière globale sur les 4 actions suivantes : logement/senior, handicap et inclusion/enfance et jeunesse/éducation.
- de désigner les 9 membres suivants, selon le principe de la représentation proportionnelle :

| Liste D. CAP | Liste D. MOAN | Liste S. PERON |
|--------------------|------------------|----------------|
| Gwenaëlle GOUENNOU | Marlène LE MEUR | |
| Françoise MORVAN | Kristen LE BLEIS | |
| Nathalie BATHANY | | |
| Haoua LE GALL | | |
| Catherine BOTHUAN | | |
| François THOUROUDE | | |
| Julie MERCIER | | |

- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote

| | |
|--------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Nombre de bulletins dans l'urne..... | 33 |
| Bulletins blancs | 0 |
| Bulletins nuls | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 33 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-29 Commission communale n°3 - Urbanisme, Travaux et Développement durable : création et désignation des membres

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- de créer au sein du conseil municipal, une commission municipale dite n°3 intitulée « Urbanisme, Travaux et Développement durable » dont les missions portent de manière globale sur les 3 actions suivantes : Urbanisme (délivrance des autorisations d'occupations du sol, action foncière,...)/Développement durable (transition écologique, dispositifs d'économies de ressources...)/Patrimoine (création, réparation ou entretien des bâtiments, des ports, et des mobiliers)
- de désigner les 11 membres suivants, selon le principe de la représentation proportionnelle :

| Liste D. CAP | Liste D. MOAN | Liste S. PERON |
|---------------------|-------------------|----------------|
| Jean-Jacques ANDRE | Aude BURGER-CUZON | |
| Jean-Paul TOULLEC | Rémy JEZEQUEL | |
| François THOUROUDE | | |
| Yvan LACHUER | | |
| Romain ABGRALL | | |
| Claudine ORVOEN | | |
| Olivier LEBOSQUAIN | | |
| Brigitte DENIEL | | |
| Raymond-Jean LAURET | | |

- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote

| | |
|--------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Nombre de bulletins dans l'urne..... | 33 |
| Bulletins blancs | 0 |
| Bulletins nuls | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 33 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-30 Commission communale n°4 - Culture, Sport et Vie associative : création et désignation des membres

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- de créer une commission municipale dite n°4 intitulée « Culture, Sports et Vie associative » dont les missions portent de manière globale sur les 3 actions suivantes : programmation événementielle et communication (mise en œuvre d'une politique d'image de la Ville, établissement d'une programmation coordonnée d'événements culturels, sportifs, festifs associatifs et officiels.)/établissements culturels (Avel Vor, médiathèque... définition et développement des missions et objectifs des établissements communaux)/équipements sportifs (stades, salles, aires de jeux... définition et développement des missions et objectifs des infrastructures communales)
- de désigner les 10 membres suivants, selon le principe de la représentation proportionnelle :

| Liste D. CAP | Liste D. MOAN | Liste S. PERON |
|-------------------|---------------|----------------|
| Pascal JEULAND | David MOAN | |
| Françoise LOUEDEC | Damien RIVIER | |
| Claire LE VOT | | |
| Flora GALAND | | |
| Michel CORRE | | |
| Patricia HENAFF | | |
| Brigitte DENIEL | | |



| | | |
|----------------|--|--|
| Romain ABGRALL | | |
|----------------|--|--|

- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote

| | |
|--------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Nombre de bulletins dans l'urne..... | 33 |
| Bulletins blancs | 1 |
| Bulletins nuls..... | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 33 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

2020-07-31 Constitution de la Commission d'Appel d'Offres

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- de proclamer élus les membres titulaires et suppléants suivants selon la représentation proportionnelle au plus fort reste :

| Liste D. CAP | Liste D.MOAN | Liste S.PERON |
|--------------------|------------------|---------------|
| Titulaires | | |
| Jean-Jacques ANDRE | Stéphane LE GALL | |
| Yvan LACHUER | | |
| François THOUROUDE | | |
| Nathalie BATHANY | | |
| Suppléants | | |
| Sylvain GANGLOFF | David MOAN | |
| Romain ABGRALL | | |
| Pascal JEULAND | | |
| Stéphane MICHEL | | |

- de désigner comme représentant de M. le Maire, le cas échéant, à la Commission d'Appel d'Offres M. Bernard NICOLAS, adjoint délégué aux finances, marchés publics, prospectives et économie,
- d'instituer la Commission d'Appel d'Offres ainsi composée de manière permanente pour toute la durée du mandat,
- que la Commission d'Appel d'Offres ainsi composée se réunit sous la forme d'une commission ad hoc pour émettre un avis sur l'attribution des Marchés à partir de 90 000 € HT ainsi que pour leurs avenants de plus de 10 %,
- que le délai de convocation des membres de la Commission d'Appel d'Offres est de 5 jours francs, que celle-ci soit réunie sous la forme d'une Commission d'Appel d'Offres ou d'une commission ad hoc pour les Marchés A Procédure Adaptée,
- que le président de la Commission d'Appel d'Offres ou son représentant a voix prépondérante en cas de partage égal des voix,
- qu'en cas d'absence d'un titulaire de la Commission d'Appel d'Offres, il est pourvu au remplacement de celui-ci par le premier suppléant disponible inscrit sur la même liste et ce dans l'ordre du tableau ci-dessus,
- qu'en cas de désistement d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres il est pourvu au remplacement définitif de celui-ci par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire est assuré par le biais d'une nouvelle élection d'un suppléant selon les mêmes modalités que l'élection initiale des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Vote

| | |
|--------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Nombre de bulletins dans l'urne..... | 33 |
| Bulletins blancs | 0 |
| Bulletins nuls..... | 2 |
| Nombre de suffrages exprimés | 33 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

2020-07-32 Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de fixer à 8 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire, et d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

**2020-07-33 Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS**

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

Ont été proclamés membres du conseil d'administration :

| Liste D. CAP | Liste D. MOAN | Liste S. PERON |
|-------------------|------------------|----------------|
| Françoise MORVAN | Marlène LE MEUR | |
| Nathalie BATHANY | Kristen LE BLEIS | |
| Claudine ORVOEN | | |
| Haoua LE GALL | | |
| Claire LE VOT | | |
| Catherine BOTHUAN | | |

Vote

| | |
|--------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Nombre de bulletins dans l'urne..... | 33 |
| Bulletins blancs | 0 |
| Bulletins nuls | 2 |
| Nombre de suffrages exprimés | 33 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.**2020-07-34 Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : composition**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'arrêter la liste des commissaires de la commune de Plougastel-Daoulas à la Commission Communale des Impôts Directs ainsi qu'il suit :

| Commissaires Titulaires | Commissaires Suppléants |
|-------------------------|-------------------------|
| Marianick NICOLAS | Monique ANDRE |
| Yvette MOAL | Monique LE BOT |
| François LE BOT | Nicole GUENNO |
| Pierre LE BARS | Michel PAUGAM |
| Jean Claude LE GALL | André BAUMY |
| Daniel GOURVES | François CORRE |
| Hervé BREZELLEC | François LEMAITRE |
| Alain ORVOEN | Jeanine CORRE |
| Marie Michèle COYER | Roger ALIX |
| Dominique PETTE | Patrick MARIE |
| Claudine THOUROUDE | Annette HOMBROUCK |
| Bernard CALVEZ | Marie Anne DE CADENET |
| Jean Pierre JEZEQUEL | Marie Jo KERVELLA |
| Gérard HERGOUARCH | Michel LE LANN |
| Sabine KLEIN | Jean Luc DUBOIS |
| Xavier LE GALL | Loïc PRETESEILLE |

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**2020-07-35 Désignation des représentants du Conseil Municipal au comité de gestion de la caisse des écoles**

Après avoir entendu l'exposé et accepté le vote à main levée, les membres du conseil municipal décident :

- de désigner les élus suivants au comité de la Caisse des écoles :

| Liste D. CAP | Liste D. MOAN | Liste S. PERON |
|--------------------|---------------|----------------|
| Gwenaelle GOUENNOU | Damien RIVIER | |
| Julie MERCIER | | |
| Brigitte DENIEL | | |
| Bernard NICOLAS | | |
| Sylvain GANGLOFF | | |

- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.



2020-07-36 Désignation de représentants du conseil municipal aux conseils des écoles publiques

Après avoir entendu l'exposé et accepté le vote à main levée, les membres du conseil municipal décident de désigner Mme Gwenaelle GOUENNOU pour représenter la commune au sein des conseils d'école de : Groupe scolaire de Keravel/Groupe scolaire du Champ de Foire/Groupe scolaire de Goarem Goz, et d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-37 Désignation de représentants du conseil municipal au Conseil de maison de la Maison de l'enfance - Ty Glaz

Après avoir entendu l'exposé et accepté le vote à main levée, les membres du conseil municipal décident :

- de nommer comme représentant de la commune de Plougastel-Daoulas, outre le Maire, dans le Conseil de Maison les conseillers municipaux suivants :

| Liste D. CAP | Liste D. MOAN | Liste S. PERON |
|--------------------|-----------------|----------------|
| Gwenaelle GOUENNOU | Marlène LE MEUR | |
| Catherine BOTHUAN | | |
| Claudine ORVOEN | | |

- d'autoriser le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-38 Désignation de représentants du conseil municipal au Conseil d'administration de l'Association des amis du musée de la fraise et du patrimoine

Après avoir entendu l'exposé et accepté le vote à main levée, les membres du conseil municipal décident :

- de désigner les représentants suivants du conseil municipal au conseil d'administration de l'association des amis du musée de la fraise et du patrimoine :

| TITULAIRE | SUPLEANT |
|--------------|-------------------|
| Michel CORRE | Françoise LOUEDEC |

- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-39 Désignation d'un représentant du conseil municipal au Conseil d'Administration du collège de la Fontaine Blanche

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de désigner Mme Gwenaelle GOUENNOU pour représenter la commune au conseil d'administration du Collège de la Fontaine Blanche, et d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.



2020-07-40 Désignation d'un correspondant défense

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de désigner M. Stéphane MICHEL, conseiller municipal, en tant que correspondant Défense de la Ville de Plougastel-Daoulas.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-41 Désignation du référent Sécurité Routière

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de désigner Monsieur Raymond-Jean LAURET, conseiller délégué, en qualité d' élu référent sécurité routière.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-42 Charte d'utilisation des services numériques de Mégalis Bretagne

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal autorisent le Maire, ou son représentant, à signer la nouvelle charte d'utilisation Mégalis Bretagne et tous documents nécessaires à la mise en œuvre du projet Mégalis pour la période 2020/2024.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-43 Modification du tableau des effectifs

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de modifier le tableau des effectifs tel que présenté et d'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant, à signer les actes à intervenir.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-44 Création d'un emploi de collaborateur de Cabinet

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- d'abroger les dispositions des précédentes délibérations concernant l'emploi et la rémunération du collaborateur de Cabinet,
- de créer un emploi de collaborateur de Cabinet avec effet à la date de l'installation du nouveau conseil, soit le 4 juillet 2020,
- d'inscrire au chapitre 012 du budget principal de la commune, les crédits nécessaires pour l'exercice en cours et ceux à venir,
- d'autoriser le Maire à signer tous actes nécessaires à cet effet.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 26 |
| Ayant voté contre..... | 7 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire et M PERON votent pour, , Mmes LE MEUR, LE BLEIS et BURGER CUZON et MM MOAN, JEZEQUEL, RIVIER et LE GALL votent contre.



2020-07-45 Aire Marine Educative - Ecole Saint-Pierre de Plougastel-Daoulas

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'émettre un avis favorable à la demande de la classe de CM1-CM2 Bilingue de l'école primaire Saint-Pierre de Plougastel-Daoulas, de créer et gérer une aire marine éducative sur le site de Lauberlac'h à Plougastel-Daoulas.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-46 Désaffectation et déclassement du domaine public routier de deux emprises de délaissés de voirie au lieu-dit Koz Forn d'une emprise respective de 66 m² et de 45 m² en vue d'une cession au profit de Monsieur et Madame Thierry et Véronique CADIOU

Il est proposé au conseil municipal de constater la désaffectation de deux emprises respectives de 66 m² et de 45 m² de domaine public routier jouxtant la partie du chemin de Koz Forn ouvert à la circulation publique, de prononcer le déclassement de cette emprise du domaine public. Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent les dispositions qui précèdent et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer les documents y afférant.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-47 Cession de deux emprises de délaissés de voirie au lieu-dit Koz Forn d'une emprise respective de 66 m² et de 45 m² en vue d'une cession au profit de Monsieur et Madame Thierry et Véronique CADIOU

Il est proposé au conseil municipal de décider la cession au profit de Monsieur et Madame Thierry et Véronique CADIOU d'une emprise de 111 m² sise chemin de Koz Forn pour un prix de 5,00 euros le m². Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent les dispositions qui précèdent et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer les documents y afférant.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

2020-07-48 Désignation de représentants du conseil municipal au Conseil syndical du Syndicat Intercommunal des Pompes Funèbres des Communes Associées

Après avoir entendu l'exposé et accepté le vote à main levée, les membres du conseil municipal décident :

- de désigner les membres titulaires et suppléants suivants :

| TITULAIRE | SUPPLEANT |
|--------------|---------------|
| Yvan LACHUER | Claire LE VOT |

- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer, sans délai, les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote

| | |
|-------------------------------------|----|
| Conseillers présents | 31 |
| Conseillers représentés..... | 2 |
| Ayant voté pour..... | 33 |
| Ayant voté contre..... | 0 |
| S'étant abstenu..... | 0 |
| N'ayant pas pris part au vote | 0 |

Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.